



Numéro de SIRET: 85198904600012 Association déclarée en Sous-Préfecture de FONTENAY LE COMTE numéro W851006114.

Club Affilié à la FFJDA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES.
Club Affilié à la FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ.

Club reconnu d'utilité publique par ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015. Chapitre III, Articles 11 et 12.

FACTURE EN BON ET DU FORME POUR FAIRE VALOIR A QUI DE DROIT.

Facture acquittée pour la saison 2024/2025 pour le prêt d'un judogi au sein du club le JCS 85, de la somme de 5, 00 € pour le ou les enfants nommés ci-après. Ce montant de 5 € sera multiplié par le nombre de prêt par enfant. Soit au total tenues = €.

Remise du ou des judogi lavé le 2025.

Si à la fin de la saison sportive soit le 15 juillet 2025 la ou les tenues ne sont pas restituées, la somme de 35 € sera exigé au club par judogi.
Sauf renouvellement dument acquitté à la fin de la saison.

Nom :

Prénoms :

Né(e) le

Adresse,

Fait ce jour le , à la demande et pour accord de signature de la présente facture acquittée de plein droit. M. Sylvain GAUDOU, Président du JUDO CLUB SUD 85, pour faire valoir à qui de droit.

Fait le
M. Mme (signature et date).

Sylvain GAUDOU pour le JCS85